

PAEPS
Projet d'appui à l'élaboration,
à la programmation et au suivi
des politiques de développement rural
au Tchad

RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS DES ACTEURS
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
ET DE LA DÉCENTRALISATION :



DÉFINITIONS ET PRINCIPES



ÉLÉMENTS DE MÉTHODE
POUR LA PLANIFICATION LOCALE



iram



© 2007, IRAM

Coordination éditoriale / Appui rédactionnel / Maquette / PAO : Sylvie Campourcy
sy.campourcy@free.fr

Impression : Imprimerie Roques & Fils, Paris
imp.roques@wanadoo.fr

Ce guide a été élaboré grâce aux travaux menés par des groupes d'apprentissage réunis dans le cadre du Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux pour le développement local et la décentralisation mis en œuvre par le Projet d'Appui à l'Elaboration, à la Programmation et au Suivi des Politiques de Développement Rural au Tchad (PAEPS).

Pour la réalisation de ce programme, le PAEPS a bénéficié du soutien institutionnel de la Cellule Permanente de Suivi du Secteur Rural et du soutien financier de l'Agence française de Développement (AFD).

Les travaux ont été conduits par Marie-Jo Demante, de l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM). Elle est également l'auteur de cet ouvrage.



Cellule permanente, B.P. 750 N'Djaména - Tchad
[http:// www.cellulepermanente.org](http://www.cellulepermanente.org)



AFD, 5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 - France
<http://www.afd.fr>



IRAM, 49, rue de la Glacière
75013 Paris - France
<http://www.iram-fr.org>

SOMMAIRE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA DÉCENTRALISATION

3	Initiateurs et auteur	13	Structure de l'ouvrage
9	Avant-propos	14	Sigles et acronymes
11	Remerciements	15	Glossaire
12	Pourquoi ce guide ?	17	Références bibliographiques

DÉFINITIONS ET PRINCIPES

21 LA DÉCENTRALISATION EN AFRIQUE

21 DÉFINITIONS

- 21 La décentralisation
- 21 Les collectivités territoriales

23 OBJECTIFS ET PRINCIPES

- 23 Objectifs
- 23 Principes

25 DES TRANSFERTS OBLIGATOIRES

- 25 Le transfert des compétences de l'État aux collectivités
- 26 Le transfert des ressources financières

26 LES ÉTAPES DE MISES EN ŒUVRE D'UN PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

- 26 Élaborer les textes de loi
- 26 Définir le découpage territorial
- 27 Informer les citoyens
- 27 Tenir les élections locales
- 27 Définir et mettre en place un dispositif d'accompagnement des collectivités
- 28 Suivre, évaluer, faire évoluer en fonction des résultats

29 LES EXPÉRIENCES

29 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA DÉCENTRALISATION AU TCHAD

- 29 Les niveaux de collectivités et le découpage territorial
- 30 Le statut des collectivités territoriales et leurs compétences
- 31 Les Assemblées locales
- 31 Les finances
- 31 Le rôle des autorités traditionnelles et coutumières
- 32 L'information de la population
- 32 L'accompagnement des collectivités

33 CE QUE NOUS APPRENNENT LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS

- 33 Une réforme appréciée par les citoyens
- 33 Un partage des responsabilités souvent long à mettre en œuvre
- 34 La participation des citoyens
- 36 Des moyens souvent limités
- 37 La transparence, indispensable à la confiance entre élus et citoyens

39 POUR PLUS DE PRÉCISIONS**39 LE POURQUOI DE L'AVÈNEMENT DES RÉFORMES DE DÉCENTRALISATION EN AFRIQUE**

- 39 Des points communs
- 40 Des spécificités marquantes qui influent sur les objectifs

42 DES DIFFÉRENCES ENTRE LES SYSTÈMES DES PAYS FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES**43 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES RÉFORMES DANS QUELQUES PAYS****49 LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE****49 DÉFINITIONS****49 LES DIFFÉRENTES PERCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

- 50 Quatre notions principales
- 51 Les outils nécessaires

53 ORIGINES ET PRINCIPES DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU SAHEL**53 LES LIMITES DES APPROCHES PRÉCÉDENTES**

- 53 La période "productiviste"
- 53 Le développement rural intégré
- 54 La gestion des terroirs

55 LES ENSEIGNEMENTS

- 55 L'importance des facteurs socio-économiques
- 55 La nécessaire prise en compte des préoccupations des populations

56 LES PRINCIPES ET LES AXES DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

- 56 Les principes
- 56 Les axes d'intervention

57 LES EXPÉRIENCES**57 LE DISPOSITIF D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU TCHAD**

- 57 Les stratégies nationales
- 58 Le Plan d'Intervention pour le Développement Rural
- 60 Le système de suivi de la Consultation sectorielle sur le développement rural

61 CE QUE NOUS APPRENNENT LES EXPÉRIENCES DE TERRAIN AU TCHAD ET AILLEURS

- 61 Les dynamiques locales
- 63 Les réalisations physiques
- 64 La mobilisation des ressources financières
- 65 Les procédures et les aspects institutionnels
- 66 L'articulation entre le local et les autres niveaux

71 LA PLANIFICATION LOCALE PARTICIPATIVE**71 DÉFINITIONS**

- 71 La planification
- 71 Quels types de planification pour le développement ?
- 73 La participation

74 PRINCIPES, FONDEMENTS ET ÉTAPES DE LA PLANIFICATION

74 4 GRANDS PRINCIPES...

75 ... ET 4 PILIERS FONDAMENTAUX

76 LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA PLANIFICATION LOCALE PARTICIPATIVE

- 76 L'organisation des habitants
- 77 Le diagnostic de territoire
- 79 Le choix des objectifs de développement
- 81 La programmation des actions
- 81 La rédaction du plan
- 82 La diffusion du plan
- 83 La mise en œuvre du plan
- 83 Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan

84 CE QUE NOUS APPRENNENT LES EXPÉRIENCES DE TERRAIN

- 84 En termes de mobilisation des acteurs
- 87 En termes méthodologiques

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE POUR LA PLANIFICATION LOCALE

93 S'ORGANISER

93 PERMETTRE LE RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

94 LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ORGANISATION

94 DES ORGANISATION ADAPTÉES

94 DES PRINCIPES POUR LA CONSTITUTION DES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS

96 DES CRITÈRES POUR LE CHOIX DES MEMBRES DES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS

- 96 Pour les assemblées au niveau des communautés de base
- 97 Pour les groupes thématiques
- 97 Pour les assemblée au niveau du territoire
- 98 Pour l'instance de pilotage

99 SE Doter de MOYENS

- 99 Prévoir une équipe technique
- 100 Prévoir des moyens financiers

101 EXEMPLE DE RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS

105 COLLECTER ET ANALYSER LES INFORMATIONS

105 LES PRINCIPES

105 DEUX GRANDS TYPES DE MÉTHODES

106 LES INFORMATIONS DE BASE NÉCESSAIRES

108 DES OUTILS POUR LA COLLECTE D'INFORMATIONS

108 L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

- 108 Objectifs
- 108 Comment procéder
- 109 Conseils pratiques d'utilisation

109 LES QUESTIONNAIRES ET LES ENQUÊTES

- 109 Objectif
- 110 Comment procéder
- 111 Conseils pratiques d'utilisation

112 LES ENTRETIENS SEMI-STRUCTURÉS

- 112 Objectif
- 112 Comment procéder
- 113 Conseils pratiques d'utilisation

114 OUTILS D'ANIMATION DE GROUPES POUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE L'INFORMATION

114 LA MATRICE FFMO : FORCES, FAIBLESSES, MENACES, OPPORTUNITÉS

- 114 Objectif
- 114 Comment procéder
- 116 Conseils pratiques d'utilisation

116 DESSINER LA CARTE DU TERRITOIRE

- 116 Objectif
- 117 Comment procéder
- 118 Conseils pratiques d'utilisation
- 119 Un exemple concret

123 DÉFINIR LES OBJECTIFS ET LES ACTIONS

123 DÉFINITIONS

123 LES ÉTAPES POUR LA DÉFINITION DES OBJECTIFS

125 L'ARBRE A PROBLÈMES ET L'ARBRE DES OBJECTIFS

- 125 Objectifs
- 125 Comment procéder
- 127 Conseils pratiques d'utilisation
- 127 Exemple concret

130 LA PROGRAMMATION DES ACTIONS

- 130 Les types d'actions
- 131 Des responsabilités à clarifier dans la conduite des actions
- 132 Les étapes

139 SUIVRE ET ÉVALUER

139 DÉFINITIONS

- 139 Le suivi
- 140 L'évaluation

143 OUTILS

- 143 Exemple de tableau de bord de suivi des actions du plan
- 143 Proposition de déroulement d'une auto-évaluation

AVANT-PROPOS

Le Mécanisme de Suivi de la Réunion Sectorielle sur le Développement Rural (MSRSDR) est structuré au niveau central et au niveau déconcentré. Au niveau déconcentré, nous trouvons les Comités Régionaux d'Action (CRA), les Comités Départementaux d'Action (CDA) et les Comités Locaux d'Action (CLA).

Conformément à l'Arrêté n 027/PM/2003, 16 CRA sur 18 ont été légalement constitués. Hormis les CDA des zones couvertes par les projets Prodalka et Prodabo, peu exercent de fonctions opérationnelles faute d'accompagnement et de moyens. Par ailleurs, des expériences des différents programmes et projets intervenant dans le domaine du développement rural est ressorti nettement un fort intérêt des différents acteurs locaux – services techniques déconcentrés, comités locaux, associations féminines et de producteurs, agents de projets – pour une meilleure compréhension des notions de développement local, de décentralisation et de planification locale participative.

Ce sont ces raisons qui nous ont conduit, dans le cadre du Projet d'appui à l'élaboration, à la programmation et au suivi des politiques de développement rural au Tchad (PAEPS), à mettre sur pied un projet-pilote de renforcement des capacités des acteurs locaux pour le développement local et la décentralisation. Ce programme est le reflet des objectifs du MSRSDR en faveur du perfectionnement des acteurs impliqués dans les politiques de développement rural et d'une meilleure implication de la société civile pour une participation plus active dans le suivi et la planification des programmes d'actions (programmes/projets, ONG) mis en oeuvre dans leurs zones respectives d'intervention.

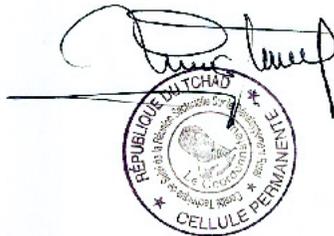
C'est ainsi que nous avons accompagné pendant une année le dispositif déconcentré du MSRSDR dans deux régions tests, le Mayo-Kebbi Ouest et la Tandjilé, par des modules de formation qui ont touché deux CRA et quatre CDA.

Le “Manuel pour le renforcement des capacités des acteurs du développement local et de la décentralisation” est donc le recueil de la démarche et des outils de planification locale et de suivi expérimentés avec les groupes d'apprentissage des CDA et CRA. Il a pour vocation d'être diffusé aux autres régions du pays.

Bien que le niveau déconcentré du MSRDR soit un niveau opérationnel privilégié, celui-ci est aujourd'hui trop peu ou mal considéré. Le considérer à son juste niveau suppose la mise en œuvre d'un programme ambitieux, étalé dans le temps, de façon à toucher à terme toutes les régions et tous les départements, mener des actions d'accompagnement de la programmation et de la mise en œuvre des activités des instances concernées, mener toutes les actions de formation nécessaires au renforcement des capacités des CRA et des CDA, enfin construire une programmation budgétaire raisonnable sur plusieurs exercices.

Il est également nécessaire de mener une réflexion structurée sur les Plans de Développement Local (PDL) pour qu'ils constituent une référence qui ne saurait être contournée en fonction des objectifs de tel ou tel projet et donc leur donner une valeur juridique qui les rendrait opposables aux tiers, limitant ainsi les incohérences dans les interventions.

ABAKAR SOULEYMANE
Coordonnateur de la Cellule Permanente



REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans la participation active et toujours enthousiaste des membres des groupes d'apprentissage dont les noms suivent. Qu'ils en soient remerciés.

Dans le Mayo Kebbi :

SAMARI Bakary ; LOUAFAYA MADI Bello ; MBAIHOULAM ; GAOU Kiladjé ; PAHIMI PALLAYE ; GOUA NDOODANSOU N'DOL ; KEREMBY Paul ; MAYE Juliette ; ABDERAHIM Kaoussat ; SANONE Anne ; TAO Waidang ; NEYOM TOUKA Pauline ; MANEY PAZIMI Pierre ; WALNGAR SADJINA Deba ; NGOMINA Bramingar ; PATHEALET Zouyané ; LOUAGOUNBE PEUGONBA ; AGAUTOUIN Bertrand ; SERROUBE Rolande ; LACKIAKBE Patchanné ; KALRIACKBE Palou ; BAIDANNE Véronique

Dans la Tandjilé :

DJINODJI Nathaniel ; GABZAHBO Silas ; BELEMGOTO NADJIBE ; NGAKOUTOU Basile ; SEKALBAYE Justin ; DOULGUE Aimé ; LIGUIRGUE DEMOUNDOU ; ABOU HAOUA TCHINA ; MBAYAM TADION DAINRO ; BLATAR MASDONGAR ; AINTA BENANE ; NGOUA BABI KINGLE ; BAREONG PAH Pauvre ; NEROLEL TAMAR ; ALLARASSEM Valérie ; MBAIKOS Job ; MENDJIPI Sylvie ; KEOUNA Victor ; VOURNONE PARGOURI Alain ; Abbé TERKERE Henri ; DJADIMADJI Fabrice NAMBAYE Elie ; TEMTA Monique ; MANAG SALOUM BANG ; LE MOUPELLIC Sébastien ; ABLAO Kissaitouin ; PAZIMI Dimouya ; KOKOH Wakdet.

Que soient également remerciés ABAKAR SOULEYMANE, coordonnateur de la Cellule Permanente, Jean-Yves LAPLANCHE, assistant technique de la Cellule Permanente, Daniel GONZALEZ assistant technique du PAEPS.

Enfin, nos remerciements vont également à DJERALAR MANKIEOL, co-animateur des sessions de formation.

POURQUOI CE GUIDE ?

Ce guide est directement issu des sessions de formation organisées par le Projet d'appui à l'élaboration, à la programmation et au suivi des politiques de développement rural au Tchad (PAEPS) dans le cadre de son "Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux pour le développement local et la décentralisation".

Le dispositif mis en place par le PAEPS visait à définir et expérimenter de manière participative un certain nombre d'outils, au profit des intervenants du développement rural, pour améliorer leur connaissance et leur compréhension de la décentralisation et du développement local.

Trois principes fondaient ce dispositif.

Un premier était de travailler avec deux groupes d'apprentissage situés dans deux régions différentes, le Mayo Kebbi et la Tandjilé. Entre autres, les critères qui ont prévalu lors du choix de ces régions ont été la présence de projets d'appui au développement local - le PRODALKA dans le Mayo Kebbi, le PROADEL dans la Tandjilé. Initialement, il était prévu de travailler essentiellement avec les membres des CDA et des CRA des deux régions. La faible fonctionnalité des Comités d'action d'une part, et l'intérêt manifeste de nombre d'acteurs locaux sur les questions du développement local et de la décentralisation, d'autre part, ont conduit à étendre le public. Ainsi, ces groupes d'apprentissage ont réuni des représentants des services déconcentrés, des agents de projets de développement et d'ONG, des membres d'organisations locales telles des associations féminines, des comités de développement, et des groupements de producteurs.

Le deuxième principe était de répartir les travaux sur une période de dix mois, alternant sessions d'animation/formation et travaux sur le terrain par les membres des groupes.

Le troisième était que le contenu des sessions de formation était défini à la fin de la session précédente en fonction des besoins exprimés par les membres des groupes d'apprentissage.

Après analyse des responsables du PAEPS et des groupes d'apprentissage eux-mêmes, il a été jugé que ces travaux pourraient représenter un intérêt pour les acteurs du développement local d'autres régions et que leur diffusion devrait être élargie. Le présent document répond à cette volonté.

STRUCTURE DE L'OUVRAGE

Comme le constateront les lecteurs, il n'est pas question ici de fournir des recettes pour l'appui au développement local et à la décentralisation.

Ce guide est structuré en deux parties :

- une première partie concerne essentiellement des éléments théoriques : définitions, principes, historique et informe sur les leçons à tirer des expériences du Tchad et d'autres pays. Elle traite de la décentralisation, du développement local et de la planification locale participative ;
- une deuxième partie regroupe un certain nombre de recommandations méthodologiques et d'outils utilisés pendant les sessions de formation et expérimentés par les membres des groupes d'apprentissage sur le terrain. La volonté n'est pas d'être exhaustif mais de donner quelques pistes méthodologiques concrètes.

Les références bibliographiques qui sont données dans les pages suivantes indiquent les ouvrages et articles qui ont directement inspiré le contenu des différents modules de formation du programme et celui du présent ouvrage.



SIGLES ET ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
APE	Association des Parents d'Elèves
BM	Banque Mondiale
CDA	Comité Départemental d'Action
CL	Collectivité Locale
CLA	Comité Local d'Action
CRA	Comité Régional d'Action
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
MSRSDR	Mécanisme de Suivi de la Réunion Sectorielle sur le Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAEPS	Projet d'appui à l'Elaboration, à la Programmation et au Suivi des politiques de développement rural au Tchad
PIDR	Plan d'Intervention pour le Développement Rural
PROADEL	Projet d'Appui au Développement Local
PRODALKA	Programme de Développement Rural Décentralisé du Mayo Dallah, du Lac Léré et de la Kabbia
PRODEL	Programme de Développement Local
PROSE	Programme de Renforcement des Organisations Professionnelles et des Services
S&E	Suivi et Evaluation
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
TDR	Termes de Référence



GLOSSAIRE

Acteur	Personne qui prend une part active, joue un rôle important (Robert). Les acteurs sont, d'une façon générale, des personnes ou des groupes organisés, qu'elles que soient leurs fonctions ou positions sociales, qui développent des stratégies sur le territoire, qui y mènent des actions, en utilisent et valorisent les ressources.
Action	Ce que fait quelqu'un et par quoi il réalise une intention (Robert). Le terme fait partie du vocabulaire de la planification : Un programme mis en œuvre pour atteindre les objectifs du plan se décline en actions. En fonction du vocabulaire des différentes interventions d'appui au développement, les actions du plan local peuvent être nommées "projets locaux", "micro-projets", "micro-réalisations", "sous-projets"...
Approche	Façon de procéder.
Bénéficiaires	Personnes, groupes ou organisations qui bénéficient directement ou indirectement d'une intervention de développement.
Capacité	Aptitude des individus et des organisations à exécuter des fonctions qui permettent d'atteindre les objectifs fixés, en utilisant correctement les moyens qui leurs sont affectés, et de manière durable.
Communauté	Groupe de personnes vivant dans un même lieu.
Compétence	Pouvoir légal pour une autorité publique à accomplir un acte. Le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités est au centre des réformes de décentralisation.
Diagnostic	Emettre un jugement sur une situation à partir de l'analyse d'informations et de faits. Dans le développement local, le diagnostic est un processus d'analyse permettant de comprendre la situation, les évolutions, les atouts et les principaux problèmes affectant un territoire.
Dispositif	Ensemble organisé de méthodes, de procédures et de moyens pour faire quelque chose : appui-conseil, formation, financement, recherche ...
Evaluation	Apprécier la valeur de quelque chose (Robert). Dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de développement local, l'évaluation vise à apprécier si les actions ont été menées conformément aux prévisions, si elles ont atteint les objectifs fixés, si les moyens ont été utilisés comme il était prévu. L'évaluation doit permettre de juger de la qualité de la mise en œuvre du plan local mais aussi d'identifier des voies d'amélioration.

Maître d'ouvrage	On appelle maître d'ouvrage d'un projet, d'une action la personne ou l'institution au profit de laquelle l'action ou le projet est réalisé. Le maître d'ouvrage définit le résultat attendu (l'ouvrage), le calendrier et le budget. Il signe les contrats nécessaires pour la conduite des travaux. Une fois les différents travaux réalisés, c'est lui qui se prononce sur la qualité du résultat obtenu.
Maître d'œuvre	Le maître d'œuvre est l'entité retenue par le maître d'ouvrage pour réaliser l'ouvrage, dans les conditions de délais, de qualité et de coût fixées par ce dernier conformément à un contrat. Le maître d'œuvre est responsable des choix techniques conformément aux exigences du maître d'ouvrage.
Objectif	But précis que se propose l'action (Robert). Un objectif doit être mesurable, concret, inscrit dans le temps.
Partenaire	Institution, organisation qui contribue, de manière contractuelle, à la réalisation d'un projet, d'une action. Les partenaires peuvent apporter leur soutien politique, financier ou technique.
Participation	Désigne un ou plusieurs processus permettant à une personne (ou à un groupe) de prendre part à une prise de décisions et à une action spécifique sur laquelle elle peut exercer un droit de regard. La participation désigne souvent des processus au sein desquels les personnes amenées à participer peuvent prendre activement part à la planification et à la prise de décisions, à l'exécution, et à l'évaluation. Elle vise souvent à assurer que la maîtrise des ressources créées et la responsabilité de leur utilisation future soient partagées.
Procédure	Ensemble des règles mises en place pour parvenir à un résultat déterminé.
Programme (ou plan d'actions)	Suite d'actions que l'on se propose d'accomplir pour parvenir à atteindre un objectif.
Processus	Enchaînement ordonné de tâches, de faits ou de phénomènes aboutissant à un résultat déterminé (Larousse).
Responsabilité (obligation de rendre compte)	Obligation incombant au gouvernement, aux administrations publiques, aux collectivités locales, à des comités choisis par les citoyens, aux bailleurs de fonds de démontrer aux citoyens que le travail exécuté a été conduit conformément aux règles et normes convenues ou de rendre compte avec exactitude et précision des résultats obtenus dans l'exercice des fonctions qui leur ont été confiés.
Suivi	Collecte et analyse régulière d'informations dans le but de faciliter, en temps utile, la prise de décisions, d'assurer la transparence et de servir de base à l'évaluation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Animer un projet participatif. Modes d'emploi - Adels - 2004
- Auto-évaluation des plans de développement local par les organisations cantonales - Bernard Bonnet (Iram) - PRODALKA - mars 2006
- Elus, populations et développement local : Le partage du pouvoir ? - APCR, AMS - 1998
- Document de stratégie nationale de lutte contre la pauvreté - Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération / République du Tchad - Juin 2003
- Evaluation du thème " Appui à la décentralisation et gouvernance locale " - Iram, AICDD, Cepia, IIED - Direction Générale de la Coopération au Développement/ Ministère des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement / Royaume de Belgique - 2006
- Gestion de projets de développement rural orientée vers l'impact. Guide pour le suivi-évaluation - FIDA - 2004
- Guide méthodologique de planification locale. Comment élaborer un plan régional de développement - Ministère de l'économie et du développement, PNGT2 - mars 2006
- Guide pratique de planification locale et de mise en œuvre du PDL - PRODALKA - mars 2006
- J'apprends à mieux connaître mes droits et mes devoirs - Inades-Formation Tchad - février 2002
- J'apprends à mieux connaître les procédures judiciaires - Inades-Formation Tchad - septembre 2003
- J'apprends à mieux participer aux élections - Inades-Formation Tchad - février 2002
- J'apprends à mieux connaître nos autorités - Inades-Formation Tchad - mars 2002
- La décentralisation, c'est quoi encore ? - Inades-Formation Tchad - 2002
- Le défi du développement local en milieu rural : l'exemple du Mali - Alain Félix (AFD), Marie-Jo Demante (Iram) - 2006
- Le diagnostic de territoire au service du Projet - CIVAM - 1995
- Décentralisation et développement local : un lien à repenser - Revue Tiers-Monde - mai 2005
- La charte de territoire. Une démarche pour un projet de développement durable - Caisse des dépôts et consignation, Mairie-Conseil, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, La Documentation française - 1997
- Mieux connaître le territoire communal. La monographie, un outil d'animation et de concertation - GRDR - 2005
- Project Appraisal Document. Local Development Program - Banque mondiale - 2002
- Pouvoirs locaux et décentralisation - Alternatives sud, Cetri, l'Harmattan - 1997
- Proposition pour l'intervention du PAEPS dans le renforcement du mécanisme décentralisé de suivi et de planification - PAEPS - avril 2006

Qu'est-ce que le développement local ? Production du groupe de travail
Développement local - Handicap International - 2001

Recueil des lois et règlements sur la décentralisation - Cefod, GTZ - Troisième
édition, 2003

Soutenir la mise en œuvre de la décentralisation en milieu rural au Mali.

Tome 1 : Thèmes d'actualité - Centre Djoliba, KIT - 2003

Soutenir la mise en œuvre de la décentralisation en milieu rural au Mali.

Tome 1 : Boîte à outils - Centre Djoliba, KIT - 2003

Territoires et pratiques de démocratie locale - Adels, Celavar, Mairie-Conseils,

Parcs naturels régionaux de France - octobre 2001

